

## Charte

C'est à l'état actuel, une proposition qui doit être finalisée en collaboration avec les adhérents de l'association.

Pour autant c'est une base signifiante d'un état d'esprit, une éthique qui fait l'adhésion et contribue au succès de la grande majorité des monnaies complémentaires en France et dans le monde.

*Un travail sera organisé pour en déterminer les contours définitifs à la fin de la période d'une année d'activité de l'association, permettant ainsi l'expression d'un plus grand nombre d'adhérents.*

### **Les valeurs portées par la Commune**

- **la monnaie Commune favorise une évolution économique locale, qui crée un lien réel d'échange entre les humains, et non une abstraction qui les dépasse.**
- **Elle permet de répondre aux besoins de tous les citoyens en veillant à l'équilibre des écosystèmes.**
- **Elle incite entreprises et consommateurs locaux à participer activement en conscience, à leurs façon de produire et de consommer, pour une meilleurs contribution au bien commun.**
- **Elle crée les liens d'une collaboration de tous pour répondre aux besoins et bannit les seuls marchés concurrentiels qui les sollicites.**
- **Elle participe à la lutte en faveur de la justice sociale, de la réduction des inégalités, en cultivant le respect de soi-même et de l'autre, indifféremment de sa position sociale, sa culture, sa religion.**

**Cette charte constitue un engagement individuel et collectif à la mise en œuvre d'une coopération au travers de réflexions et d'actions menées dans le réseau de la Commune, c'est une âme, où chacun s'efforce d'en développer l'état d'esprit d'ouverture et de solidarité.**

**« S'engager » signifie que chaque personne physique ou morale membre du réseau de la Commune agit de son mieux «en son âme et conscience »**